

Titre de la formation :

Les pédagogies coopératives

Objectifs :

Mettre en place les espaces, réels ou numériques, et les temps pédagogiques adaptés à la collaboration entre les élèves :

- En classe.
- Dans l'établissement.
- Dans le cadre du travail personnel.
-

Évaluer le fonctionnement et les acquis individuels et collectifs.

Promouvoir les pratiques mises en place au sein de l'établissement.

Contenu :

Collaboration et apprentissage :

- Rapide approche historique.
- Place du travail collaboratif dans la motivation des élèves.
- Les objets et objectifs d'apprentissage plutôt adaptés au travail collaboratif ou au travail individuel. Les pédagogies collaboratives : une option parmi d'autres.
- Les différents types de collaboration à l'échelle : de la classe, de groupes dans la classe, de groupes en dehors de la classe.
- La question de l'équilibre entre travail individuel et collectif dans l'évaluation : pratiques et outils.

Des espaces physiques :

- Mise en place et régulation d'espaces de travail collaboratif en dehors des temps de cours :
 - o Le choix des lieux.
 - o Les règles de fonctionnement entre autonomie et surveillance.
 - o Les modalités d'inscription.
 - o Les supports pédagogiques favorisant le travail collaboratif.

- Mise en place en cours :
 - o L'organisation spatiale de la classe.
 - o La gestion du bruit et des comportements.
 - o L'organisation temporelle.
 - o L'évaluation.

Des espaces virtuels :

- Les outils numériques favorisant la collaboration : étude comparative.
 - o Travail écrit.
 - o Travail oral.
 - o Travail graphique.
 - o Travail filmique.

- Les coûts et la réglementation.

- L'évaluation du travail collectif et individuel.

Déroulement :

Formation hybride de 3 jours (18 heures) : présentiel, distanciel synchrone, distanciel asynchrone.

- Apports de repères théoriques et d'exemples.
- Analyse des questionnements des participants.
- Aide à la mise en place de groupes d'expérimentation.
- Conseils à distance dans l'utilisation des outils numériques.
- Aide technique en cas de besoin.
- Favorisation de liens avec la direction de l'établissement pour soutenir les personnes en formation et la diffusion des pratiques.